| Page : 1/6 | Révision n°: 6 | Date : 26/04/2021 | | ECOLAVITRE® | Remplace la fiche : 19/11/2020 | | 101680-101710

Fournisseur

IPC

10, quai Malbert CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 France Tél. 02.98.43.45.44 ipc@groupe-ipc.com

SECTION 1 : Identification du mélange et de la Société

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : ECOLAVITRE®

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyant vitre agréé contact alimentaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

Voir fournisseur.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Contacter le 01.45.42.59.59 (INRS) pour la France.

Contacter le +32.70.245.245 (Centre Antipoison) pour la Belgique.

Contacter le +34.91.562.04.20 (Centre Antipoison) pour l'Espagne.

1.5. Autre information

Réservé à un usage professionnel.

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations

Néant

2.2. Eléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations

Phrase EUH

EUH210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 3: Composition/Informations sur les composants

3.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

3.2. Mélanges

Composition

Identification	Nom	Classification	%
INDEX: 603-052-00-8	1-BUTOXYPROPAN-2-OL	Flam. Liq. 3, H226	3-5
CAS: 5131-66-8		Skin Irrit. 2, H315	
EC: 225-878-4		Eye Irrit. 2, H319	
REACH: 01-2119475527-28		•	
Pour le texte complet des phrases H/EUH mentionnées dans ce chapitre, voir le § 16			

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2/6	
	Révision n°: 6	
	Date: 26/04/2021	
ECOLAVITRE®	Remplace la fiche: 19/11/2020	
	101680-101710	

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

De manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation

En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Rincer à l'eau.

En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment à l'eau puis se rendre si nécessaire chez un médecin.

En cas d'ingestion

Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Données non disponibles.

4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit en lui-même ne brûle pas.

En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée n'est disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée n'est disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédure d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les § 7 et 8.

Pour les non-secouristes

Equipement de protection

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

Pour les secouristes

Aucune donnée n'est disponible.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettovage

Rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible.

| Page : 3/6 | Révision n°: 6 | Date : 26/04/2021 | | ECOLAVITRE® | Remplace la fiche : 19/11/2020 | 101680-101710

SECTION 7: Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Conserver dans l'emballage d'origine.

Températures de stockage

 $5 - 40^{\circ}$ C.

Matières à éviter

Non déterminé.

7.3. Utilisation finale particulière

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

1-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS 5131-66-8)

Utilisation finale	2:	Travailleurs		
T.7 1 19 141		, , ,	1	

Voie d'exposition : Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 44 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Effets systémique à long terme DNEL : 270.5 mg de substance/l

Utilisation finale: Consommateurs

Voie d'exposition : Ingestion

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 8.75 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 16 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme DNEL : 33.8 mg/kg de poids corporel/jour

Concentration prédite sans effet (PNEC)

1-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS 5131-66-8)

Compartiment de l'environnement
PNEC
Compartiment de l'environnement
PNEC
Compartiment de l'environnement
PNEC
Compartiment de l'environnement
PNEC
Sol
Compartiment de l'environnement
Eau douce
Compartiment de l'environnement
Eau de mer
PNEC
0.0525 mg/l

Compartiment de l'environnement Eau à rejet intermittent

PNEC 5.25 mg/l

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle (suite)

Compartiment de l'environnement Sédiment d'eau douce

PNEC 2.36 mg/kg
Compartiment de l'environnement Sédiment marin
PNEC 0.236 mg/kg

Compartiment de l'environnement Usine de traitement des eaux usées

PNEC 10 mg/l

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection des voies respiratoires

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Non requis.

Protection oculaire

Lunette de sécurité EN 166.

Protection de la peau et du corps

Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée n'est disponible.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Liquide
Couleur : Bleu
Odeur : Parfumée

pH : 7.0 – 9.5 (100 %)

Point de fusion/Point de congélation : Aucune donnée n'est disponible Point/intervalle d'ébullition : Aucune donnée n'est disponible

Point d'éclair [°C] : Non applicable

Taux d'évaporation: Aucune donnée n'est disponibleInflammabilité: Aucune donnée n'est disponibleLimites d'inflammabilité: Aucune donnée n'est disponiblePression de vapeur: Aucune donnée n'est disponibleDensité de vapeur: Aucune donnée n'est disponible

Densité relative : 0.985 – 1.005 Hydrosolubilité : 100 % (20°C)

Coefficient de partage n-octanol/eau : Aucune donnée n'est disponible Température d'auto-inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible Température de décomposition : Aucune donnée n'est disponible Viscosité : Aucune donnée n'est disponible Propriétés explosives : Aucune donnée n'est disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée n'est disponible : Aucune donnée n'est disponible

9.2. Autres informations

COV : 3.50 %

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5/6	
	Révision n°: 6	
	Date: 26/04/2021	
ECOLAVITRE®	Remplace la fiche: 19/11/2020	
2002/////	101680-101710	

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées dans le § 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

10.4. Conditions à éviter

Eviter : les températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée n'est disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classé.

1-butoxypropan-2-ol (5131-66-8)		
DL50 orale rat	> 3000 mg/kg	
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg	
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière)	> 3.41 mg/l/4h	

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé.

 $pH:7-9.5\ (100\ \%)$

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé.

pH: 7 - 9.5 (100 %)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

Cancérogénicité

Non classé

Toxicité pour la reproduction

Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Non classé

Danger par aspiration

Non classé

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5/6	
	Révision n°: 6	
	Date: 26/04/2021	
ECOLAVITRE®	Remplace la fiche: 19/11/2020	
	101680-101710	

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général

Non classifié selon 1272/2008/CE.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)

Non classé.

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)

Non classé.

1-butoxypropan-2-ol (5131-66-8)		
CL50 poisson 1	$100 (\geq 100) \text{ mg/l}$	
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.3.1. Substances

1-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS 5131-66-8)

Log pow : 1.2

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

1-BUTOXYPROPAN-2-OL (CAS 5131-66-8)

Cette substance ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII.

Cette substance ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les emballages souillés peuvent après rinçage être éliminés comme déchet banal.

Consulter à ce propos votre instance locale.

Déchets/produits non utilisés

Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

SECTION 14: Informations relatives aux transports

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6/6	
	Révision n°: 6	
	Date: 26/04/2021	
ECOLAVITRE®	Remplace la fiche: 19/11/2020	
	101680-101710	

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Dispositions particulières

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.2. Règlement sur les détergents : étiquetage du contenu :

Composant	%
TOCOPHEROL	
Parfums	

15.1.5. Biocide (Règlement (UE) 528/2012)

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.4. Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail français

N° TMP Libellé

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.5. Salariés relevant d'une surveillance médicale renforcée selon le Code du Travail français

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.6. Nomenclature des installations classées (France)

N° ICPE Désignation de la rubrique

Régime Rayon

Aucune donnée n'est disponible.

Régime: A : Autorisation ; E : Enregistrement, D : Déclaration ; S : Servitude d'utilité publique ; C : soumis au Contrôle périodique prévu par l'article L512-11 du code de l'environnement.

Rayon: Rayon d'affichage en Kilomètres.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 16: Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

Libellés des phrases H, EUH figurant au paragraphe 3 :

H226: Liquide et vapeurs inflammables

H315: Provoque une irritation cutanée

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

EUH210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Liste des § modifiés lors de la dernière révision : § 3-5-8-10-12-15

Fin du document